

Bulletin d'histoire politique

Hoberg, Georges (dir.), La capacité de choisir : le Canada dans une nouvelle Amérique du Nord, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2002, 379 p.

Jean-Philippe Croteau

B
H
P

Volume 11, Number 3, Spring 2003

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1060750ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1060750ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)
1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Croteau, J.-P. (2003). Review of [Hoberg, Georges (dir.), *La capacité de choisir : le Canada dans une nouvelle Amérique du Nord*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2002, 379 p.] *Bulletin d'histoire politique*, 11(3), 179–182. <https://doi.org/10.7202/1060750ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2003

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Hoberg, Georges (dir.), *La capacité de choisir : le Canada dans une nouvelle Amérique du Nord*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2002, 379 p.

L'intégration nord-américaine du Canada est sans nul doute l'un des débats qui soulèvent le plus d'appréhensions chez les citoyens et les citoyennes de ce pays. Et pour cause : cette question nous interpelle directement quant à la viabilité d'un modèle de gouvernement canadien qui élaborerait des politiques distinctes des États-Unis. Près d'une quinzaine d'années après la signature de l'Accord de libre-échange (ALE) et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), le livre *La capacité de choisir : le Canada dans une nouvelle Amérique du Nord*, sous la direction de Georges Hoberg, se propose d'examiner les répercussions de l'intégration nord-américaine sur la vie canadienne. Ses auteurs, conscients qu'ils abordent un sujet largement médiatisé et controversé, se distancent d'une approche partisane et analysent le phénomène de l'intégration continentale par une rigueur académique et scientifique qu'ils agrémentent de graphiques, de statistiques et de tableaux fort pertinents pour la compréhension du sujet. Cependant, certains auteurs s'attardent longuement aux considérations théoriques et méthodologiques, ce qui complique la lecture pour les non-initiés.

En dépit de ce petit inconvénient, cet ouvrage mérite l'attention soutenue qu'il requiert. En effet, divisé en trois champs d'étude (économique, culturel et politique), il offre une vaste vue d'ensemble de tous les aspects de la vie canadienne qui peuvent être touchés par les politiques du libre-échange : syndicalisation, exode des cerveaux, culture, institutions politiques, programmes sociaux, environnement, etc. La conclusion des auteurs est plutôt nuancée : certes, le Canada a subi une certaine érosion de son autonomie en échange d'un plus grand accès aux marchés internationaux, mais il conserve l'essentiel de ses prérogatives nationales.

L'un des textes les plus intéressants : « Enquête sur l'exode des cerveaux des années 2000 » de John F. Helliwell, se veut une réplique au cri d'alarme lancé par les médias qui rappellent constamment le coût humain et social de ce phénomène. L'auteur tente de démontrer que l'analyse de ce phénomène n'a de valeur que si celui-ci est intégré à un contexte plus large. Ainsi, selon lui, la proportion de l'exode des années 1990 est quatre fois moins importante que durant les années 1960. Compte tenu qu'il est de notoriété publique que les détenteurs d'études supérieures ont une mobilité géographique plus élevée que les autres catégories de citoyens, il est étonnant que le nombre de Canadiens résidant aux États-Unis ne soit pas plus imposant. Il explique cette baisse de l'exode des cerveaux par la diminution des écarts des revenus entre les deux pays, ainsi que la possibilité de poursuivre des études de troisième cycle au Canada, ce qui n'était pas le cas dans les années 1960. Bref, l'exode des cerveaux est un phénomène dont on a exagéré considérablement la portée et qui tendra à diminuer, estime l'auteur, au fur et à mesure que l'écart du taux de chômage entre les deux pays se résorbera.

Un autre texte qui ébranle nos idées reçues sur le libre-échange est celui de Georges Hoberg, Keith Banting et Richard Simeon : « Le Canada et la politique d'autonomie dans le contexte de la mondialisation ». Ces auteurs affirment que nos programmes sociaux n'ont pas été remis en cause par l'intégration continentale. Ils se distinguent toujours de ceux de notre voisin du Sud par un plus grand souci de réduire les inégalités sociales. On apprend aussi, non sans une certaine stupéfaction, que les normes environnementales sont en général plus restrictives aux États-Unis qu'au Canada. Paradoxalement, insistent les auteurs, l'intégration nord-américaine a forcé le Canada à hausser ses normes environnementales et à prendre des mesures écologiques au grand dam des gouvernements fédéral et provinciaux qui n'ont pas été toujours favorables à ces mesures... Ainsi, les auteurs concluent qu'en réalité le Canada est peu menacé dans l'élaboration de ses propres politiques. La seule épée de Damoclès qui pèse sur nos têtes est l'influence de la culture américaine qui pourrait remettre en question certaines de nos valeurs dites canadiennes.

C'est justement là où le bât blesse, car la culture constitue assurément le domaine le plus négligé de cet ouvrage. Alors qu'on compte trois textes pour le domaine économique et autant pour le domaine politique, cet ouvrage n'en consacre qu'un seul au domaine culturel. Cet unique texte n'est pas sans intérêt, bien au contraire. Gilles Gagné, dans « L'intégration nord-américaine et la culture canadienne », cherche à évaluer si le Canada, dans un contexte d'intégration nord-américaine, pourra continuer à promouvoir et à protéger ses industries culturelles. Selon Gagné, le Canada doit continuer à exiger des États-Unis des concessions quant au principe de l'exception culturelle, qui vise à empêcher que, dans les accords internationaux, les

industries culturelles canadiennes soient mises sur un pied d'égalité avec les industries non culturelles. Il démontre en particulier que l'ALENA nous protège bien faiblement, car la clause d'exemption prévue à cette fin est sujette à un droit de représailles de la part des États-Unis.

Bien que cette étude nous éclaire sur les recours dont le Canada dispose au niveau international pour protéger et promouvoir sa culture nationale, elle ne nous renseigne guère sur l'évolution actuelle de la culture canadienne dans un contexte d'intégration continentale. Est-ce que nous assistons à une convergence des cultures canadienne et américaine ou à une différenciation de plus en plus marquée? L'auteur ne répond pas à cette question et ne cherche pas y répondre. Il désarme en affirmant que la culture canadienne, au sens anthropologique du terme, peut revêtir tant de formes diverses qu'il serait extrêmement difficile de mesurer si l'intégration continentale a modifié les pratiques culturelles des Canadiens. Mis à part quelques brèves statistiques qui mentionnent que les Canadiens consomment de plus en plus de productions culturelles américaines, rien dans cette étude n'indique que nos valeurs culturelles ou notre identité nationale pourraient être menacées sous l'effet des accords de libre-échange. Enfin, l'auteur ne tient pas suffisamment compte de la dynamique québécoise dans ce débat. D'où l'importance d'une étude comparative à venir qui signalerait les répercussions du libre-échange sur la consommation des produits culturels canadiens au Québec et dans les autres provinces. Elle permettrait de vérifier si le préjugé favorable exprimé par les Québécois envers les accords de libre-échange en 1989 et 1994 est fondé. Est-ce que leur culture française forme réellement un rempart contre la pénétration culturelle américaine au Canada?

Les répercussions de l'intégration nord-américaine sur la sphère politique demeurent obscures. D'autant plus que les auteurs partagent des avis divergents à ce sujet. Le texte de François Rocher et Christian Rouillard: «Le processus d'intégration continentale: une redéfinition du lieu de pouvoir au Canada» est très significatif à cet égard. Selon eux, le fédéralisme canadien est difficilement compatible avec l'intégration nord-américaine. Il favorise la diversité et la reconnaissance du caractère distinct des régions et des provinces, tandis que l'intégration nord-américaine privilégie l'efficacité économique qui tend à harmoniser les politiques budgétaires et fiscales du gouvernement fédéral et des différentes provinces. Loin de favoriser une décentralisation en faveur des provinces, l'intégration nord-américaine accentue la participation du gouvernement fédéral dans divers champs d'activités y compris ceux des provinces. Un point de vue remis en cause par de nombreux auteurs.

Dans sa conclusion, Hoberg propose certaines actions que le Canada doit poser afin de conserver son autonomie. Il suggère notamment une meilleure coopération intergouvernementale afin d'élaborer une politique étrangère claire et efficace destinée à maintenir notre capacité de choisir. En vue d'une

action concertée, les provinces doivent-elles renoncer à leur autonomie? Hoberg passe cette question sous silence. Il est évident que la relation entre le gouvernement fédéral et les provinces est laissée pour compte dans cette étude.

Dans cette analyse, les questions sociales et économiques prennent le pas sur les questions politiques et culturelles. Malgré tout, cette étude constitue un apport de poids au débat sur le libre-échange. Tout d'abord, elle ébranle plusieurs convictions bien établies, souvent par les médias eux-mêmes, sur l'intégration continentale, notamment le paradigme de l'assimilation inéluctable et irréversible du Canada au grand ensemble américain. Mais, plus important encore, les auteurs démontrent que la capacité du Canada de définir ses propres politiques dépend non seulement de facteurs externes, mais aussi largement de facteurs internes. Ainsi, clament les auteurs, les Canadiens ont encore toute la latitude nécessaire pour choisir dans quel cadre national ils souhaitent vivre. Encore faut-il qu'ils soient prêts à faire les concessions, les compromis et les sacrifices nécessaires pour maintenir le modèle de société qui leur tient tant à cœur!

Jean-Philippe Croteau
CANDIDAT AU DOCTORAT
UQAM

Dufour, Rose, avec la collaboration de Brigitte Garneau, *Naître rien. Des orphelins de Duplessis, de la crèche à l'asile*, Sainte-Foy, Éditions Multimondes, 2002, 324 p.

« Anthropologues spécialisées en parenté et en santé publique », R. Dufour et B. Garneau analysent, dans *Naître rien*, le défaut d'insertion sociale et familiale des orphelins de Duplessis, en regard de leur absence de parenté et de leur parcours institutionnel très difficile. Rappelons que l'espace public québécois a été marqué, depuis le début des années 1990, par les revendications de ces enfants illégitimes. Pris en charge par le réseau institutionnel québécois durant les années 1930 à 1960, ils ont exigé réparation pour, notamment, des agressions et sévices subis, une institutionnalisation prolongée et l'apposition de faux diagnostics de maladie mentale. Précisons d'emblée que *Naître rien* a l'avantage de ne pas être une « commande », au contraire de *L'univers des enfants en difficulté au Québec entre 1940 et 1960*,